



SSK - Schweizerische Staatsschreiberkonferenz
CCE - Conférence suisse des Chanceliers d'Etat
CCS - Conferenza svizzera dei Cancellieri di Stato

Rapport d'activité

pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025



Table des matières

1	Organes et mutations	3	3.7	Conseil de l'Institut du fédéralisme	7
1.1	Composition du comité	3	3.8	Groupe de contact international Axioma	7
1.2	Mutations	3	3.9	Société suisse de législation	8
2	Activités de la Conférence	4	3.10	Autres représentations	8
2.1	Séances du comité	4	3.10.1	Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)	8
2.1.1	Conférence d'automne du 6 et 7 septembre 2024 à Soleure (SO)	4	3.10.1	Groupe de travail intercantonal sur l'administration numérique	9
2.1.2	Conférence de printemps du 27 et 28 mars 2024 à Stans (NW)	4	4	Projets en cours	10
2.1.3	Voyage d'études	5	4.1	Vote électronique	10
2.2	Groupe de travail « Avenir »	5	4.1.1	Comité de pilotage Vote électronique	10
3	Représentation dans d'autres institutions	6	4.1.2	Groupe de travail Vote électronique des chanceliers d'État	11
3.1	Conférence des présidents de conférences	6	4.2	Administration numérique suisse (ANS)	11
3.2	Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)	6	4.2.1	Groupe de travail Administration numérique suisse (ANS)	11
3.3	Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)	6	5	Autres activités	12
3.4	Comité directeur de la Fondation ch	6	5.1	Publication d'études	12
3.5	Comité d'organisation du séminaire Interlaken	6	5.2	Comparaisons intercantionales	12
3.6	Administration numérique Suisse (ANS)	7			

Fribourg, août 2025

Adresse de correspondance

-

Conférence suisse des chanceliers d'État, c/o Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Postgasse 68, 3000, Bern, Tél. +41 131 636 64 08. E-Mail: info@ssk-cce.ch, www.cce-ssk.ch

Photo de couverture: Conférence de printemps, Stans 2025

1 Organes et mutations

-

1.1 Composition du comité

Durant l'année sous rapport, la composition du comité a été la suivante :

Présidence	Stefan Bilger, SH (jusqu'au 30 juin 2025) Danielle Gagnaux-Morel, FR (à partir du 1 ^{er} juillet 2025)
Vice-présidence	Kathrin Arioli, ZH
Représentant de la Confédération	Viktor Rossi, Chancelier de la Confédération
Secrétariat général	Danielle Gagnaux-Morel, FR (jusqu'au 30 juin 2025) Christoph Auer, BE (à partir du 1 ^{er} juillet 2025)
Responsable des Institutions	Roger Nobs, AR

À la fin de l'année sous revue, un changement a eu lieu à la présidence : après huit ans d'engagement au sein du comité de la Conférence, dont cinq à la vice-présidence et trois à la présidence, Stefan Bilger a remis ses fonctions de président. À sa succession, la conférence a élu Danielle Gagnaux-Morel, FR, qui remet ainsi ses fonctions de secrétaire générale. Stefan Bilger s'est engagé avec beaucoup d'entrain et d'énergie pour la cohésion et la bonne collaboration entre les chancelières et les chanceliers d'État. Sous sa présidence, la Conférence a réalisé de nouvelles avancées en matière de professionnalisation. Ainsi, les groupes de travail mis en place ont traité des domaines importants relevant de la compétence des chancelleries d'État (vote électronique, administration numérique, groupe de travail « Avenir »). Le renforcement du secrétariat a constitué un pas supplémentaire pour la professionnalisation du travail des différents organes de la CCE et de manière générale pour son renforcement. Par son approche pragmatique et axée sur la recherche de solutions, Stefan Bilger a marqué la CCE de son empreinte. Au nom de tous les membres de la Conférence, je tiens à le remercier cordialement de l'engagement qu'il a déployé toutes ces années pour notre institution.

Kathrin Arioli, ZH

1.2 Mutations

Le 1^{er} août 2024, Roman Dobler a été élu chancelier d'État du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Il succède à Markus Dörig, qui a pris sa retraite.

Le 1^{er} février 2025, Michael Hasler a été nommé par le gouvernement de la Principauté du Liechtenstein comme secrétaire du gouvernement. Il remplace Horst Schädler, qui a décidé de prendre sa retraite en avril 2025.

2 Activités de la Conférence

-

2.1 Séances du comité

Durant l'année sous revue, le comité s'est réuni à quatre reprises, le 16 août 2024, le 9 décembre 2024, le 27 janvier 2025 et le 10 juin 2025.

Le Comité de la CCE s'est penché sur la révision de la loi fédérale sur les droits politiques, en particulier la question de la révision du droit de recours. Les cantons ont été étroitement associés à ces réflexions dans le but d'apporter des éclaircissements sur cet aspect complexe entre les différents niveaux institutionnels. La réforme de la législation visait également à garantir l'accès au vote, dans le respect du secret du scrutin, des personnes aveugles ou malvoyantes. Le Comité a pris connaissance des avancées réalisées à ce sujet et en a débattu lors de ses séances.

Par ailleurs, le Chancelier de la Confédération a régulièrement tenu le Comité informé des pistes envisagées pour renforcer l'intégrité de la récolte des signatures, après la découverte, à l'automne 2024, d'un nouveau cas de falsification.

Le Comité a aussi mené des échanges sur les évolutions relatives au vote électronique, à la collecte numérique de signatures (e-collecting), ainsi que sur la digitalisation et l'administration numérique, qui représentent depuis plusieurs années des thématiques centrales pour la Conférence suisse des chanceliers d'État.

Enfin, au cours de ses différentes réunions, le Comité a analysé diverses options visant à consolider et renforcer le fonctionnement de la conférence, telles que l'élargissement du comité et la création d'un secrétariat doté de compétences élargies, afin d'assurer un meilleur accompagnement de l'ensemble de la conférence. La définition future du cahier des charges du secrétariat et les modalités de fonctionnement du comité élargi ont également fait l'objet de discussions approfondies.

2.1.1 Conférence d'automne du 6 et 7 septembre 2024 à Soleure (SO)

La Conférence d'automne des chanceliers d'État suisses a approuvé le rapport annuel, les comptes, le budget et fixé les cotisations, tout en examinant le renforcement de son secrétariat. Les cas présumés de falsifications de signatures pour les initiatives populaires et référendums, principalement en Suisse romande, ont été discutées, conduisant à des mesures immédiates pour améliorer le contrôle, ainsi qu'à la nécessité d'une réflexion plus approfondie. Enfin, la Conférence a échangé sur l'état actuel de la technologie du vote électronique avec l'intervention d'experts externes en la matière.

2.1.2 Conférence de printemps du 27 et 28 mars 2024 à Stans (NW)

La conférence de printemps a porté sur la collaboration entre science, politique et administration. Les intervenants ont souligné l'importance de la confiance entre ces domaines et présenté des exemples concrets de soutien de la science à la prise de décision stratégique, notamment en temps de crise. Des échanges ont eu lieu lors de sessions interactives.

L'assemblée a été informée sur l'évolution du vote électronique (tests, essais, renouvellements d'autorisations, prochaines étapes) ainsi que sur l'engagement pour l'intégrité de la récolte de signatures, le monitoring par les communes et l'élaboration d'un code de conduite pour la récolte de signatures.

Suite au départ annoncé du président Stefan Bilger en juillet 2025, Danielle Gagnaux-Morel a été élue présidente et Christoph Auer secrétaire général. Le comité de la Conférence passe de 5 à 7 membres pour mieux relever les défis futurs.

2.1.3 Voyage d'études

Organisé une fois tous les trois ans, le voyage d'étude de la Conférence a cette fois-ci eu lieu au Danemark. L'objectif des voyages de formation continue de la CCE est d'étudier et d'analyser l'organisation et les structures de l'État, la répartition des responsabilités et des tâches des différents niveaux de celui-ci ainsi que de mieux comprendre les processus politiques du pays concerné. Cette année, l'accent a été placé sur la transformation numérique de l'État. Différents classements étatiques consacrés à la question ont placé le Danemark dans les premiers rangs (cf. p. ex. eGovernment Benchmark 2024), ce qui a motivé le choix de la destination, qui n'est pour une fois pas un pays à structure fédéraliste.

La délégation a été accueillie à l'aéroport par l'ambassadeur Mauro Reina. Le premier soir, une réception a été organisée à l'ambassade suisse, avec un exposé introductif du prof. Frederik Georg Hjorth du Danish and Comparative Politics Research Group de l'Université de Copenhague. Cet événement a également été l'occasion d'échanger et de nouer des contacts avec des invitées et des invités d'horizons très divers.

Le lendemain, la journée a commencé par une visite du Digital Hub Denmark, où Vanessa Lista, Head of Govtech & Partnerships (responsable des technologies d'administration publique et des partenariats) nous a présenté de manière concise et inspirante les succès, mais aussi les pierres d'achoppement, sur le chemin parcouru par le Danemark en matière de transformation numérique de l'État. Notre délégation a ensuite été reçue par la ministre danoise de l'administration numérique, qui a su répondre à nombre de nos questions sur la souveraineté numérique, sur les normes en matière de numérisation ou encore sur les principaux facteurs de succès de l'administration numérique danoise. Enfin, nous avons rencontré Adam Wolf, le directeur de l'organisation des régions danoises. Le lendemain, notre groupe s'est rendu à Aarhus, où nous avons notamment visité l'Hôtel de ville, un bâtiment moderne de style fonctionnaliste conçu par l'architecte danois Arne Jacobsen. Nous avons ensuite obtenu un aperçu des activités d'un préposé communal à la numérisation, puis visité un hôpital, un moment riche en enseignements sur la numérisation du secteur de la santé. Le programme s'est poursuivi par la visite d'une entreprise d'informatique occupant une position de pointe dans les domaines de la sécurité, de la défense et de la santé. Avant de retourner à Copenhague, nous avons admiré les collections de l'Aros Art Museum, l'un des plus grands musées d'art d'Europe du Nord.

Je profite de l'occasion pour réitérer mes chaleureux remerciements à l'ambassade suisse au Danemark. Grâce au soutien du chef de mission Mauro Reina et de son équipe, ces trois jours ont été à la fois très intéressants, très instructifs et très inspirants. Nous les remercions de leur hospitalité et de l'excellente organisation du voyage.

Kathrin Arioli, ZH

2.2 Groupe de travail « Avenir »

Au cours de la période sous rapport, le groupe de travail « Avenir » s'est réuni à deux reprises (le 6 septembre 2024 et le 8 janvier 2025). Ces réunions lui ont permis d'élaborer une vue d'ensemble systématique des différents organes de direction stratégiques au sein desquels siègent des membres de la CCE. Ce travail permettra à l'avenir d'assurer un pilotage plus ciblé par la Conférence et une meilleure prise en compte des intérêts de la CCE. Par ailleurs, le groupe de travail a discuté de l'organisation d'assises scientifiques avec d'autres partenaires ainsi que de formations continues internes.

Christoph Auer, BE

3 Représentation dans d'autres institutions

Durant l'année sous rapport, la Conférence fut représentée par certains de ses membres ou collaborateurs et collaboratrices des chancelleries dans diverses institutions. Ses représentants font un bref rapport de leur activité dans les paragraphes suivants.

3.1 Conférence des présidents de conférences

Roger Nobs, responsable Institutions, a représenté la CCE à la réunion présidentielle de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) du 9 septembre 2024 à la Maison des cantons ainsi qu'à la retraite présidentielle des 5 et 6 février 2025 à Konolfingen. La retraite présidentielle a notamment permis de traiter les initiatives populaires « Pour une politique climatique sociale » et « Pas de Suisse à 10 millions ! », la stratégie globale de l'asile, le nouveau modèle d'obligation de servir, les questions liées à l'organisation Administration numérique suisse (ANS), le programme d'allègement 2027 pour le budget fédéral, le projet Désenchevêtrement 2027 ainsi que le dossier de la politique européenne.

Stefan Bilger, SH

3.2 Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)

La CoSeCo coordonne le traitement des affaires entre les conférences des directrices et directeurs cantonaux d'une part et la Conférence des gouvernements cantonaux d'autre part et promeut la collaboration et l'échange d'informations à la Maison des cantons. La CCE dispose elle aussi d'un siège à la CoSeCo. Au cours de l'année sous revue, le travail de cet organe s'est concentré sur les tâches de coordination des thématiques concernant la plupart ou l'ensemble des conférences intercantionales : les négociations entre la Suisse et l'UE, le désenchevêtrement des tâches fédérales et cantonales ainsi que le programme d'allègement 2027 de la Confédération et ses répercussions sur les cantons.

Roger Nobs, AR

3.3 Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)

Le 6 septembre 2024, les tâches de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) ont été transférées à Administration numérique suisse (ANS). Ces tâches incluent la gestion d'eOperations SA.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

3.4 Comité directeur de la Fondation ch

Le Comité directeur s'est réuni les 7 novembre 2024 et 28 avril 2025. En novembre, il a examiné la réalisation du programme 2021-2024 (monitoring du fédéralisme, séminaire « gouverner aujourd'hui », Conférence intercantionale Citoyenneté, prix du fédéralisme, collection ch) et défini les priorités pour 2025, dont le projet « fédéralisme 2048 » axé sur l'avenir du fédéralisme. Un code de bonne conduite pour l'utilisation des médias sociaux a aussi été adopté. En avril, le Comité a validé les comptes 2024, le budget de la fondation ch, précisé les objectifs du projet « fédéralisme 2048 » et discuté des finances de l'Institut du fédéralisme et d'un éventuel soutien de la Confédération.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

3.5 Comité d'organisation du séminaire ch « gouverner aujourd'hui »

Le séminaire ch « gouverner aujourd'hui » sert de plateforme d'échange, de formation continue et de mise en réseau des membres de gouvernements cantonaux et a pour objectif général de renforcer et de consolider le

fédéralisme. Il offre aux personnes assumant une responsabilité gouvernementale la possibilité de s'informer et d'échanger sur les tendances de fond et les défis actuels. Un comité d'organisation, au sein duquel la CCE est représentée par une personne, se charge de préparer le séminaire avec l'aide de la Fondation ch. L'édition 2025 du séminaire était consacrée aux thèmes de la sécurité et de la cohésion sociale.

Roger Nobs, AR

3.6 Administration numérique Suisse (ANS)

Composé de onze membres, l'organe de direction politique d'Administration numérique suisse (ANS) et est responsable de la stratégie et de la surveillance. Sa présidence a été assurée en tandem par le conseiller d'État Markus Dieth (AG, 2025) et la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter (2024). L'organe compte trois conseillères fédérales et conseillers fédéraux, cinq représentantes et représentants des gouvernements cantonaux et trois représentants des villes et des communes ; la CdC, représentée par Thomas Minger, et la CCE, représentée par Daniel Spadin, y disposent chacune d'une voix consultative. Au cours de la période sous revue, l'organe s'est réuni trois fois. Il s'est penché en particulier sur l'approbation du plan de mise en œuvre 2025 avec un volume de financement d'environ 26 millions de francs, sur le mandat d'élaboration du rapport d'évaluation ANS (<https://www.administration-numerique-suisse.ch/etapes>) et sur la prise de connaissance de ce rapport : la Confédération et les cantons prévoient une mise en place par étapes de l'Administration numérique suisse, afin de garantir une évolution de la coopération fédérale correspondant aux besoins. Ainsi, l'accord-cadre de droit public concernant ANS prévoit la préparation, d'ici 2026 au plus tard, des bases pour une décision relative à l'éventuel développement de cette institution. La consultation au sujet de la deuxième étape se déroule entre avril et septembre 2025. Le rapport annuel 2024 d'ANS et des informations détaillées sur ces différentes réunions et affaires peuvent être consultées [ici](#).

Daniel Spadin. GR

3.7 Conseil de l'Institut du fédéralisme

Le Conseil de l'Institut du fédéralisme s'est réuni à trois reprises au cours de la période sous revue (séances ordinaires du 25 novembre 2024 et du 31 mars 2025 et séance extraordinaire du 17 juin 2025). Outre les affaires ordinaires habituelles (rapport de gestion, budget, comptes, etc.), la thématique la plus importante a été celle de la redéfinition de l'orientation de l'Institut pour le cas où l'ancrage visé dans le droit fédéral d'un financement de base récurrent devait échouer. À cette fin, le Conseil de l'Institut a examiné différentes options. S'il ne devait pas être possible de s'assurer une participation financière de la Confédération, le Centre international se verrait forcé à brève échéance de réduire drastiquement sa voilure.

Christoph Auer, BE

3.8 Groupe de contact international Axioma

Le groupe de contact international Axioma est un groupe de partage d'expérience pour les cantons ayant opté pour CMI en tant que logiciel de gestion des affaires. La Principauté du Liechtenstein y est également représentée. Ce groupe vise le partage d'expérience et la transmission des besoins stratégiques des clientes et des clients à CM Informatik AG (CMI). Au cours de la période sous revue, le groupe s'est réuni le 18 octobre 2024 et le 3 avril 2025.

La séance du 18 octobre 2024 a porté sur l'enquête de satisfaction menée auprès des clientes et des clients, qui a montré que les cantons étaient généralement satisfaits de CMI Axioma. Le retour transmis à CMI sur la base de cette enquête a fait état du souhait des cantons d'être davantage impliqués dans l'évolution stratégique et d'obtenir une solution rapide à certains problèmes de performance. Le groupe a par ailleurs demandé et obtenu des informations détaillées sur la politique de CMI en matière de prix.

Lors de la réunion du 3 avril 2025, l'entreprise a présenté son nouveau programme de coopération Ambassador, qui a pour but d'impliquer davantage notamment les membres du groupe de contact international

Axioma dans le développement stratégique. Grâce à l'intervention du groupe, CMI a procédé à différents tests de charge et de performance, ce qui a permis de trouver des pistes d'optimisation : le correctif mis à la disposition des cantons a ainsi mené à une amélioration notable de la performance. Parmi les thèmes prioritaires figuraient l'interaction entre CMI Axioma et Microsoft 365 : sur ce point, l'entreprise a montré les synergies très prometteuses entre CMI Axioma et Microsoft 365. Par ailleurs, le groupe a obtenu un premier aperçu des possibilités impressionnantes offertes par l'intelligence artificielle.

Mathias Brun, SZ

3.9 Société suisse de législation

Au cours de l'année sous revue, la Société suisse de législation, au sein du comité de laquelle la CCE est représentée par Roger Nobs et Christoph Auer, a organisé un colloque intitulé « Légiférer par concordat », un sujet important pour les cantons et qui a suscité beaucoup d'intérêt. Les représentants de la CCE continueront de veiller à ce que les thématiques présentant un intérêt pour les cantons ainsi que leurs points de vue bénéficient d'une attention suffisante lors des colloques.

Christoph Auer, BE

3.10 Autres représentations

La CCE est représentée dans certaines instances nationales par des cadres des chancelleries cantonales.

3.10.1 Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)

En 2024, l'ensemble des réunions du groupe de travail intercantonal E-Government de la Conférence des chanceliers d'État) se sont déroulées comme prévu. S'il a d'une part examiné en détail des thématiques prioritaires à caractère technique, le groupe de travail s'est également consacré à des questions stratégiques concernant son orientation future, et a abordé en particulier l'adaptation des tâches et structures spécifiques au groupe de travail aux plans de mise en œuvre de l'organisation Administration numérique suisse.

La séance d'août 2024 a été consacrée en particulier au soutien à la population dans l'espace numérique et à la formation continue dans le contexte de la transformation numérique. Le canton des Grisons a présenté l'organisation de soutien développée dans le cadre de l'avancée du numérique et expliqué les réflexions conceptuelles qui lui ont servi de base. Le canton d'Argovie a quant à lui présenté le programme SmartAargau, focalisé sur la formation continue avec un accent particulier placé sur la promotion des compétences numériques des dirigeantes et dirigeants et le renforcement des compétences numériques de base du personnel. Dans l'esprit d'une collaboration intercantonale renforcée, la documentation sur ces deux thématiques a été mise à la disposition des participantes et des participants pour une utilisation ultérieure. À la fin de la réunion, le canton de Saint-Gall a présenté le projet de réorientation du groupe de travail prévue à partir de 2025 et a ouvert la discussion à ce sujet.

Lors de la première partie de la réunion de décembre, des représentantes et représentants de la ville de Zurich ont présenté le projet d'extrait du registre des poursuites à l'échelle nationale. Outre le développement politique du projet et le message du Conseil fédéral, la présentation a porté principalement sur l'étendue des fonctions ainsi que sur la description des aspects techniques et du lien étroit entre la planification du projet et le cadre juridique. Lors de la deuxième partie de la réunion, les cantons participants ont présenté des projets choisis et les avancées réalisées dans ce cadre. Le canton de Saint-Gall a complété les présentations avec une vue d'ensemble de la numérisation des apostilles et du registre des apostilles.

La réunion de décembre a également marqué la fin du mandat du comité directeur sous la responsabilité de Marc Heuberger (canton des Grisons) ainsi que de Beat Wyler (canton de Soleure) et de Stéphane Schwab (canton de Fribourg). C'est avec beaucoup de reconnaissance pour la confiance dont nous avons bénéficié et l'esprit de collaboration constructive qui a régné que nous remettons la direction du groupe de travail à la Conférence des chanceliers d'

au 1^{er} janvier 2025.

Marc Heuberger, GR

3.10.1 Groupe de travail intercantonal sur l'administration numérique

Le groupe de travail intercantonal sur l'administration numérique de la Conférence des chanceliers d'État a été institué au 1^{er} janvier 2025 par la CCE. Il est chargé d'examiner les questions d'actualité en lien avec la transformation numérique au niveau des cantons. Il vise à faciliter l'échange d'expérience, la prise de positions et la présentation coordonnée d'attentes communes envers la Confédération, l'organisation Administration numérique suisse (ANS) et d'autres partenaires. En 2025, le groupe de travail s'est réuni pour deux séances ordinaires du groupe de travail sous la direction du canton de Saint-Gall, représenté par le secrétaire d'État Benedikt van Spyk.

La séance de février s'est concentrée sur des informations stratégiques relatives au développement d'ANS. Le secrétariat de l'organisation ANS a présenté l'état actuel du plan de mise en œuvre 2025 ainsi que la procédure pour la consultation relative à la planification 2026. Parmi les autres points importants figurait la présentation des résultats d'un sondage relatif aux services d'administration numérique de base proposés dans les cantons, notamment l'eID, le paiement numérique, la signature numérique et la notification par voie électronique. Ces résultats font état d'un large intérêt pour des solutions interopérables dans les domaines comme l'authentification, la notification et la connexion des registres

et ont permis au groupe de travail de définir ses priorités pour l'année. Lors des prochaines réunions, il s'agira en particulier d'examiner plus en détail les questions de la notification par voie électronique, l'eID et les différents portails, y compris la solution EasyGov de la Confédération. En complément, le canton de Saint-Gall a présenté le projet « E-collecting », visant à rendre possible la récolte de signatures par voie électronique et de manière conforme au droit pour des objets politiques.

La séance de mai s'est concentrée sur le sujet de la notification par voie électronique. En ouverture de la séance, les participantes et participants ont assisté à une présentation des plans concernant l'avenir de l'organisation ANS, pour lesquels une consultation était en cours à ce moment-là. Par la suite, des représentantes et représentants d'ANS ont donné un aperçu des évolutions récentes dans le domaine de la notification par voie électronique ainsi que du projet préliminaire d'ANS dans ce domaine. Les représentants de la Poste suisse ont quant à eux présenté l'état d'avancement de l'application ePost. La discussion qui a suivi a permis de préciser les exigences et les attentes des cantons en particulier envers le projet préliminaire d'ANS. Il a notamment été question d'interopérabilité, de garanties juridiques, de la répartition des compétences ainsi que de l'intégration de ce type de services dans les processus cantonaux sur le plan de l'organisation.

En complément, deux cantons ont partagé leurs expériences : le canton de Zurich a présenté les bases légales qu'il a élaboré pour des procédures administratives numériques et le canton de Thurgovie a partagé des informations sur la certification en cours d'une plateforme de notification par voie électronique. Ces deux présentations ont donné un aperçu des défis et des pistes de solution concrètes dans la mise en œuvre de la numérisation.

Enfin, les participantes et les participants ont échangé sur les projets en cours dans les différents cantons et ont défini des thèmes pour la réunion suivante, prévue pour août 2025 : il y sera notamment question de l'interface entre l'eID et AGOV ainsi que des mesures de mise en œuvre cantonales nécessaires dans ce contexte.

Par les activités menées en 2025, le groupe de travail a contribué à la coordination technique entre les cantons ainsi qu'à l'intégration des perspectives cantonales dans les travaux réalisés au niveau national en matière d'administration numérique. Point tout aussi essentiel, ces activités ont servi de cadre à de nombreux contacts et échanges personnels entre les participantes et les participants issus des différents cantons.

Benedikt van Spyk, SG

4 Projets en cours

-

4.1 Vote électronique

4.1.1 Comité de pilotage Vote électronique

Lors de la période sous revue, le comité de pilotage Vote électronique s'est réuni à quatre reprises (2 septembre 2024, 5 décembre 2024, 3 mars 2025 et 26 mai 2025)¹. La réunion du 5 décembre a eu lieu en présentiel et a été suivie d'un repas de midi sur invitation de la Chancellerie fédérale, afin de fêter a posteriori la 50^e réunion du comité de pilotage, qui avait eu lieu le 2 septembre. Il est prévu de continuer à organiser des réunions physiques même si, contrairement à avant la pandémie, une partie des réunions se tiendra toujours en ligne.

Les discussions sont marquées par deux défis. D'une part, il y a la mise en œuvre du [catalogue de mesures](#) élaboré conjointement, dont l'état d'avancement sera pris en compte par le Conseil fédéral dans le cadre de sa décision d'autorisation générale et de la question de son extension futures. Le questionnaire de la Conférence des chanceliers d'Etat a également servi à cet effet.

Structurée autour d'un exposé introductif et de présentations de différents cantons, la séance d'information sur le vote électronique organisée le 18 décembre 2024 au Bernerhof par la Chancellerie fédérale et destinée aux membres du Parlement fédéral a également été l'occasion pour les cantons proposant cette modalité de vote de répondre aux questions des quelque 25 membres présents de l'Assemblée fédérale.

Par ailleurs, un sondage a été mené auprès de l'ensemble des cantons en amont de la conférence de printemps 2025 qui s'est tenue les 27 et 28 mars à Stans, afin d'obtenir une vue d'ensemble des avis des collègues sur l'introduction du vote électronique dans leur canton.

Le sondage a distingué entre trois groupes :

1. Les cantons qui recourent déjà au vote électronique.
2. Les cantons qui prévoient de l'introduire d'ici les prochaines élections nationales en 2027.
3. Les cantons qui n'ont pas de projet concret et assorti d'échéances en matière de vote électronique.

Le sondage a montré qu'aucun canton ne prévoit actuellement de suivre la voie tracée par les cantons de BS, GR, SG et TG ainsi que GE, LU et NE, qui devraient leur emboîter le pas en 2026. Dans leur réponse au sondage, les cantons du deuxième groupe listent les défis auxquels ils font face. Il s'agit maintenant de se pencher sur les questions soulevées et de poursuivre les travaux sur ce projet de longue haleine. À titre d'obstacles, les cantons du troisième groupe mentionnent notamment le rapport coût-utilité et leur situation financière. Le sondage contenait toutefois aussi des questions sur les prochaines mesures concrètes prévues pour ancrer le vote électronique dans la stratégie de numérisation ainsi que sur d'éventuelles interventions politiques, ce qui a permis de dresser un tableau correspondant à la situation actuelle.

Lors de sa séance du 25 juin 2025, le Conseil fédéral a décidé de renouveler les autorisations générales permettant aux cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall et de Thurgovie de mener des essais de vote électronique dans le cadre des votations fédérales. Ces autorisations sont valables pour une partie limitée de l'électorat jusqu'à la votation du 6 juin 2027 comprise.

¹ À ce jour, le comité de pilotage s'est réuni au total à 53 reprises. Lancé à l'initiative des cantons proposant le vote électronique, il a été institué lors de la conférence de printemps 2011. Ces dernières années, sa composition a été renforcée par l'arrivée de représentantes et représentants des cantons et de la Confédération, à savoir outre le Directeur de l'OFJ, la Secrétaire d'Etat du SEFRI et du Directeur de l'OFCS. La CCE délègue quant à elle six membres cantonaux.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl (BS)

4.1.2 Groupe de travail Vote électronique des chanceliers d'État

La préparation numérique par les cantons des séances du comité de pilotage au sein du groupe de travail Vote électronique de la CCE est une pratique parfaitement établie. Nos collègues peuvent s'appuyer en la matière sur les travaux préparatoires extrêmement fouillés des responsables de projet cantonaux ; qu'il me soit accordé ici de leur adresser une nouvelle fois nos chaleureux remerciements.

En amont de la discussion détaillée sur le catalogue de mesures menée au sein du comité de pilotage le 5 décembre 2024, les chancelières et les chanceliers d'État ainsi que les responsables de projet se sont réunis pour un atelier afin d'affiner leur approche commune des mesures proprement dites et de définir d'éventuelles priorités.

Au cours de l'année sous revue, le groupe de travail a également déployé des efforts concernant la communication et approuvé un plan préparé par le groupe de travail Communication pour l'étape actuelle de la phase test et l'extension de celle-ci. Le comité de pilotage a lui aussi pris connaissance avec satisfaction de ce plan.

L'extension du vote électronique aux cantons de Lucerne, Genève et Neuchâtel rendra nécessaire une nouvelle mise à jour du processus de concertation entre la coordination des éléments à communiquer et les besoins cantonaux en matière de communication. Il s'agira dans ce contexte de maintenir pour la communication l'optique définie d'entente avec la Confédération. L'expérience montre toutefois que les processus en matière de préparation d'éléments à communiquer et de réaction à des demandes de médias ont fait leur preuve également au sein du groupe de travail Communication.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl (BS)

4.2 Administration numérique suisse (ANS)

4.2.1 Groupe de travail Administration numérique suisse (ANS)

Le groupe de travail Administration numérique de la CCE est composé de Kathrin Arioli, de Danielle Gagnaux, de Benedikt van Spyk et de Daniel Spadin. Il a notamment pour tâche de soutenir la représentation de la CCE au sein de l'organe de direction politique, de coordonner certaines démarches (modèles de prises de position et appréciations relatives à des sondages), d'impliquer les actrices et acteurs pertinents lors de l'évaluation des consultations des cantons (menées par l'organisation ANS ou la CdC) et de participer aux éventuelles mesures de développement ANS.

Au cours de la période sous revue, le groupe de travail s'est réuni à trois reprises. Il s'est penché entre autres sur la réorientation du groupe spécialisé intercantonal Administration numérique de la CCE (et notamment sur la révision de son règlement), désormais placé sous la direction de Benedikt van Spyk, sur l'élaboration de deux modèles de prises de position à destination de la CCE relatives d'une part à la révision de l'Agenda 2026 de l'organisation ANS (avec notamment l'objectif d'établir un inventaire des prestations administratives numériques de l'ensemble des niveaux de l'État fédéral, afin de définir les éléments gagnant à être standardisés) et sur la consultation relative au développement de l'organisation ANS. Le groupe de travail s'est par ailleurs fixé l'objectif d'examiner la réglementation de l'intelligence artificielle dans les cantons.

Daniel Spadin. GR

5 Autres activités

-

5.1 Publication d'études

Durant l'année sous revue, aucune étude n'a été réalisée par la CCE.

5.2 Comparaisons intercantionales

Durant l'année sous revue, aucune comparaison intercantonale n'a été réalisée par la CCE.